



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux

Question écrite n° 8063

Texte de la question

M. Hubert Bassot attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés de fonctionnement que rencontre le Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux, suite au non-renouvellement des contrats de certains chercheurs professionnels. Le CRBPO a un rôle primordial dans la recherche ornithologique en France. Il dirige et centralise toutes les activités de baguage effectuées aussi bien par les professionnels que par les amateurs. Le baguage est une activité irremplaçable, non seulement pour tracer les voies de migration, mais aussi pour connaître l'état de santé des populations aviennes, lui-même le reflet de la qualité de l'environnement. Le travail effectué par le CRBPO est donc important. Rien que pour la Basse-Normandie, le fichier de reprise d'oiseaux bagués compte plus de 10 000 fiches, mais depuis pratiquement un an les agents du CRBPO, en sous-effectif chronique, ne peuvent plus traiter les nombreux avis de reprise qui leur sont transmis. Aussi il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin de donner les moyens de vivre à cet organisme.

Texte de la réponse

Le Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO) dépend du Muséum national d'histoire naturelle. Le Centre connaît effectivement des difficultés de fonctionnement, dues notamment à une trop grande dépendance vis-à-vis de contrats temporaires. Son activité, indispensable et reconnue, concerne la constitution de banques de données à partir des activités de baguage développées sur le territoire national. Les données doivent être ensuite utilisées à des fins d'expertise, à propos de problèmes environnementaux, et pour développer des recherches sur les migrations et sur les dynamiques des populations d'oiseaux. Il s'agit donc d'une activité qui intéresse à la fois le ministre de l'environnement et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le soutien du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche s'effectue normalement dans le cadre du contrat quadriennal passé entre le ministère et le Muséum national d'histoire naturelle. Le Muséum ayant un rôle fondamental à jouer dans le domaine de l'inventaire et du suivi de la diversité biologique, le ministère sera particulièrement attentif aux besoins exprimés et aux priorités définies par le Muséum pour assurer de façon satisfaisante cette mission nationale, qui comprend, entre autres, les activités spécifiques du CRBPO.

Données clés

Auteur : [M. Bassot Hubert](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8063

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1993, page 4109

Réponse publiée le : 24 janvier 1994, page 383